



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 20 décembre 2018

n° 224-18 C

Objet : RD - Tarifs au 1er janvier 2019 - Prestations effectuées par le service des eaux

- date de convocation le 14 décembre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt décembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 70

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Alain Thieffenat

Jean-Luc Berthalay

Julien Donzel

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino -

Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux -

Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska -

Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand -

Christian Papegay - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier -

Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Tumar

Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Marie Perrier

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Pierre Duperier

Jean-Pierre Fressoz

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet

Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Albert Darvey

Jean-Maurice Venturini

Céline Barniaudy - Michel Dyen

Christophe Richel

Philippe Dubonnet

Maryse Fabre

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Jean-Pierre Coendoz

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 9

de François Blanc à Pierre Hemar - de Frédéric Bret à Jean-Michel Picot - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Nathalie Colin-Cocchi à Isabelle Rousseau - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Christian Gogny à Damien Regairaz - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Anne Manipoud à Alain Thieffenat - de Pierre Perez à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 3

Emmanuelle Andrevon - Stéphane Bochet - Luc Meunier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 20 décembre 2018

délibération n° 224-18 C

objet **RD - Tarifs au 1er janvier 2019 - Prestations effectuées par le service des eaux**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, indique que le personnel du service des eaux est appelé à assurer un certain nombre de prestations payantes pour des usagers privés ou des collectivités à leur demande.

Les frais de prise en charge de dossier comprennent les frais de gestion ainsi que les éventuels frais de déplacement pour pose de compteur lors de la souscription d'un abonnement, dont ils viennent en substitution.

Le montant des **frais de prise en charge de dossier** est proposé à **24,20 € HT**.

Les prestations facturées correspondent à la fourniture de pièces et de main-d'œuvre.

Il est proposé un **tarif horaire de 39,40 € HT pour les déplacements et interventions diverses**.

Pour les fournitures, il est proposé de conserver un coefficient de 1,30.

Est proposée l'instauration de tarifs au forfait pour les activités suivantes :

- pose d'un nouveau compteur après défaut d'entretien de l'ancien,
- frais de coupure d'eau pour impayé, hors résidence principale,
- contrôle teinte suite à demandes de notaires,
- contrôle préalable à une demande d'urbanisme.

Une augmentation de 2,1 % des tarifs est proposée.

Les tarifs qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2019 s'appliqueront aux 38 communes de Grand Chambéry.

DESIGNATION	TARIFS 2019
FORFAIT POUR	€ HT
Frais de prise en charge	24,20 €
Tarif horaire agent	39,40 €
Pose d'un compteur d'eau ou installation double comptage	39,40 €
Pose d'un nouveau compteur après défaut d'entretien de l'ancien	118,20 €
Dépose d'un compteur pour jaugeage	118,20 €
Dépose d'un compteur détérioré	39,40 €
Frais de coupure pour impayé hors résidence principale	118,20 €
Déplacement d'un agent après trois courriers et/ou visites	118,20 €
Déplacement infructueux malgré information écrite envoyée à l'abonné	39,40 €
Fermeture et ouverture d'eau (manœuvre simultanée)	39,40 €
Fermeture et ouverture d'eau nécessitant plusieurs déplacements	78,80 €
Contrôle teinte suite à demande de notaires	157,60 €
Contrôle de branchement existant à la demande de l'utilisateur	157,60 €
Contrôle préalable à une demande d'urbanisme	157,60 €

Pour les **autres interventions nécessitant l'utilisation d'un matériel spécifique**, les tarifs sont proposés comme indiqué ci-après :

Location de matériels	Tarifs 2018	Aug.	Tarifs 2019
	€ HT		€ HT
<u>Obturbateur d'égouts</u>			
. par 1/2 journée	141,00 €	2,1%	144,00 €
<u>Pompe d'épreuve</u>			
. A l'heure	43,00 €	2,3%	44,00 €
<u>Corrélateur (l'heure)</u>	29,60 €	2,0%	30,20 €
<u>Appareil de stérilisation de canalisation</u>			
. A l'heure	43,00 €	2,3%	44,00 €
Location de véhicules	Tarifs 2018	Aug.	Tarifs 2019
AVEC CHAUFFEUR	€ HT		€ HT
<u>Hydrocureuse combinée</u>			
. A l'heure	60,00 €	2,0%	61,20 €
Camion benne avec grue (l'heure)	47,00 €	2,1%	48,00 €
Caméra visite d'égouts (l'heure)	47,00 €	2,1%	48,00 €
Tarifs internes aux deux régies eau potable et eaux usées			
Location de véhicules	Tarifs 2018	Aug.	Tarifs 2019
SANS CHAUFFEUR	€ HT		€ HT
Camion benne avec grue (l'heure)	43,00 €	1,9%	43,80 €
Fourgon (l'heure)	18,50 €	2,7%	19,00 €
Prêt uniquement entre services de Grand Chambéry			

Le **tarif des analyses d'eau potable** réalisées par le laboratoire du service des eaux suite au raccordement de réseaux privés sur le réseau public est proposé à :

	2017		2018		2019
	HT	Aug.	HT	Aug.	HT
Analyse eau potable sur chantier	72,00 €	2,8%	74,00 €	2,0%	75,50 €

Les **tarifs relatifs aux analyses des eaux usées réalisées** par le laboratoire de l'UDEP, des rejets des industriels tels que prévus par l'article IV10-1 du règlement d'assainissement en vigueur, figurent ci-après :

Paramètres	2018		2019
Azote kjeldahl	29,00 €	5,2%	30,50 €
Demande biologique en oxygène sur 5 jours	37,10 €	5,1%	39,00 €
Demande chimique en oxygène	26,70 €	4,9%	28,00 €
Matières en suspension	19,10 €	4,7%	20,00 €
Nitrates	10,50 €	4,8%	11,00 €
Phosphore total	23,40 €	4,7%	24,50 €
pH à 20°C			
Mesure température du pH	5,40 €	5,6%	5,70 €
Flaconnage chimie à l'unité	2,50 €	4,0%	2,60 €
Prise en charge analyse	9,20 €	5,4%	9,70 €
Substances extractibles à l'hexane	81,20 €	0,0%	81,20 €
DCO, DBO, MES, NTK, Pt, NH4, NO2, NO3			
Flaconnage et prise en charge	166,80 €	4,9%	175,00 €
DCO, DBO, MES, NTK, Pt			
Flaconnage et prise en charge	143,50 €	4,5%	150,00 €
DCO, DBO, MES			
Flaconnage et prise en charge	91,60 €	4,8%	96,00 €

Enfin, les propositions de **tarifs concernant l'abonnement des installations de robinet d'incendie armé (RIA)**, correspondant antérieurement aux tarifs de location de compteur, sont les suivantes :

DESIGNATION	TARIFS 2018	Aug.	TARIFS 2019
Contrôle plombage RIA :	€ HT	Aug.	€ HT
. Diamètre 15	20,40 €	2,9%	21,00 €
. Diamètre 20	23,15 €	1,5%	23,50 €
. Diamètre 25	34,00 €	2,9%	35,00 €
. Diamètre 30	43,55 €	2,2%	44,50 €
. Diamètre 40	73,70 €	1,8%	75,00 €
. Diamètre 40 C	96,80 €	2,3%	99,00 €
. Diamètre 50	109,10 €	1,7%	111,00 €
. Diamètres 50 C / 60 / 65	145,90 €	2,1%	149,00 €
. Diamètre 65 C	275,40 €	2,0%	281,00 €
. Diamètre 80	186,80 €	2,0%	190,50 €
. Diamètre 80 C	350,50 €	2,0%	357,50 €
. Diamètre 100	223,60 €	2,0%	228,00 €
. Diamètre 100 C	508,80 €	2,0%	519,00 €
. Diamètre 150	420,00 €	1,9%	428,00 €
. Diamètre 150 C	731,75 €	2,5%	750,00 €
. Diamètre 200	560,60 €	2,0%	572,00 €
. Diamètre 250	788,90 €	-4,9%	750,00 €

Ces tarifs s'appliquent pour les locations de compteurs en cas de besoin

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu l'avis du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement du 4 décembre 2018,

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 11 décembre 2018,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve les tarifs ci-dessus pour les prestations effectuées par le service des eaux, applicables au 1^{er} janvier 2019.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 224-18 C

Objet de l'acte : RD - Tarifs au 1er janvier 2019 - Prestations effectuées par le service des eaux

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 2 - Fiscalité 5 - Tarification eau et assainissement

Date de l'acte : 20 décembre 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20181220-lmc1H21616H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21616H1

Date de transmission en Préfecture : 07 janvier 2019

Date de réception en Préfecture : 07 janvier 2019